



DEMANDE D'AFFILIATION POUR LES EMPLOYEURS PROCÉDURE SIMPLIFIÉE - LTN

Cotisations AVS/AI/APG/CCAF et impôt à la source

La demande doit impérativement être déposée dans les 30 jours suivant l'engagement du salarié.



*Vous pouvez vous affilier auprès de notre caisse via notre site en scannant le code QR ci-après;
ou télécharger notre formulaire pdf, le compléter depuis votre ordinateur
et nous le transmettre via notre site (www.caisseavsvaud.ch/transmission-affiliation-employeurs) ou par poste.*

NIP (si connu) :

IDE :

Personne physique (coordonnées de l'employeur)

N° AVS : 756.

Nom(s) et prénom(s) :

État civil :

Date de naissance (jj/mm/aaaa) :

Téléphone :

E-mail :

Adresse de l'employeur

Adresse de correspondance (si autre que l'adresse de l'employeur)

Rue, n° :

Rue, n° :

NPA, localité :

NPA, localité :

Coordonnées bancaires

Nom de l'établissement bancaire :

Titulaire du compte :

IBAN obligatoire :

Coordonnées des collaborateurs (Les données indiquées doivent correspondre exactement aux données mentionnées sur le certificat AVS)

L'employeur atteste qu'il n'emploie aucun salarié dont le salaire brut dépasse CHF 22'050.- par an et que le total des salaires bruts versé par l'entreprise ne dépasse pas CHF 58'800.- par an.

Depuis quelle date occupez-vous des employés (jj/mm/aaaa) ?

Coordonnées du(des) salarié(s) :

Nom, prénom

Adresse (rue, n°)

Adresse (NPA, localité)

Obligation d'affiliation à l'assurance-accidents

Auprès de quel assureur avez-vous assuré vos salariés contre les accidents ?

Si vous n'avez pas encore d'assureur-accidents, auprès de quelle institution avez-vous l'intention de les assurer ?

Déclaration

Par l'envoi de la présente demande, je certifie l'avoir remplie de manière complète et conforme à la vérité.

**Nous vous rappelons qu'il appartient à l'employeur
de prélever l'impôt à la source directement sur les salaires bruts de tous ses salariés**

*Pour nous transmettre votre demande d'affiliation,
vous pouvez télécharger votre formulaire pdf, le compléter depuis votre ordinateur
et nous le transmettre via notre site (www.caisseavsvaud.ch/transmission-affiliation-employeurs) ou par poste.*